

MISE A DISPOSITION DU MODULE DE PILOTAGE A DISTANCE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

SIEL-TE LOIRE

Vous disposez d'horloges astronomiques connectées fonctionnant sur le réseau Bas Débit du SIEL-TE LOIRE ROC42.

Afin de bénéficier du pilotage à distance de l'éclairage public de la commune, il est nécessaire de désigner une personne en charge du pilotage. Ce document vise à faire connaître cette personne par les services du SIEL-TE mais aussi par l'entreprise en charge de la maintenance et son Chargé d'exploitation.

La commune et l'entreprise en charge de la maintenance actent par la présente, la possibilité pour la commune d'avoir une action à distance sur l'éclairage et donc la mise sous tension du réseau d'éclairage public.

Afin de garantir la sécurité des interventions de maintenance en journée (période de non allumage de l'éclairage) :

- Aucune action ne pourra être réalisé par la commune dans la plage horaire suivante : 8h00 - 17h00

- En dehors de ces horaires, l'entreprise de maintenance prendra toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la sécurité de ces agents en cas d'intervention de maintenance de l'éclairage public.

Ont pris connaissance du nouveau mode d'exploitation de l'éclairage public :

- la commune représentée par :
- le SIEL-TE Loire représenté par le responsable éclairage public : M. Nabil HRAICHI
- l'entreprise représentée par le Chargé d'exploitation :

Rappel des coordonnées du Chargé d'exploitation :

Mise à disposition du module le :

SIEL-TE

La commune

Le chargé
d'exploitation de l'entreprise